

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 762

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

À l'alinéa 105, substituer aux mots :

« sous le toit »

les mots :

« au domicile ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.